



Défense des Enfants International

XIII^{ème} Assemblée Générale

10 et 11 novembre 2022

Nouakchott, Mauritanie

RÉSOLUTION ADOPTÉE No. 4

« Yémen : ne détournez pas le regard ! »

Alors que la XIII^{ème} Assemblée Générale Internationale de Défense des Enfants International (DEI) se réunit à Nouakchott en Mauritanie les 10 et 11 novembre 2022, le Yémen reste le plus grand état d'urgence du monde. La situation générale au Yémen est **catastrophique** en raison de l'aggravation du conflit entre les parties dans le nord et le sud du pays, ce qui a directement entraîné une augmentation du nombre d'enfants dont les droits ont été violés.

Plus de **10 200 enfants** ont été tués ou mutilés depuis le début du conflit en 2015 et des milliers d'autres ont été recrutés pour participer aux combats. On estime actuellement à 2 millions le nombre d'enfants déplacés à l'intérieur du pays. La destruction et la fermeture d'écoles et d'hôpitaux ont sévèrement perturbé l'accès à l'éducation et aux services de santé. Selon l'UNICEF, **plus de 2 millions d'enfants ne sont pas scolarisés**, ce qui les rend encore plus vulnérables.¹

Pendant ce temps, la crise de la faim au Yémen, déjà très grave, est au bord de la catastrophe. En mars 2022, environ **17,4 millions de personnes avaient besoin d'une aide alimentaire**, une partie croissante de la population faisant face à une famine insupportable.

La guerre, qui dure depuis plus de 7 ans, ravage le Yémen, détruisant la terre et sa population. Alors que DEI-Yémen considère que la reconstruction des infrastructures peut être relativement facile si les fonds et les capacités techniques sont disponibles, la reconstruction et la réhabilitation de la santé physique et mentale des personnes est extrêmement difficile et va demander une forte volonté politique et d'importantes ressources pendant un temps certain. La génération d'enfants d'aujourd'hui a été privée d'éducation et d'opportunités de vivre dans un environnement sûr et stable, et ses droits à la protection et au développement sont bafoués. Les enfants ont été exposés aux armes de guerre et à de graves dommages et traumatismes psychologiques. **La situation est si grave qu'un nombre inconnu d'enfants ont été tués ou blessés sur le champ de bataille.**

Par conséquent, la XIII^{ème} Assemblée Générale Internationale de Défense des Enfants International (DEI), réunie à Nouakchott, Mauritanie, les 10 et 11 novembre 2022,

- **APPELLE** à la fin immédiate de la guerre, à l'arrêt immédiat des combats, afin que les enfants yéménites et leurs familles puissent vivre en paix.
- **APPELLE** les parties au conflit à immédiatement arrêter toutes les attaques sur les infrastructures civiles comme les écoles ou les hôpitaux : il est essentiel pour les enfants yéménites de retourner à l'école. La nécessité absolue de respecter le droit des enfants à l'éducation a été reconnue pour tous les enfants du monde, par exemple lors de la pandémie de covid-19.
- **APPELLE** toutes les parties à garantir le respect des droits internationaux humains et du droit international humanitaire auxquels le Yémen est partie.

¹ Appel humanitaire 2022 de l'UNICEF pour le Yémen : <https://www.unicef.org/emergencies/yemen-crisis#:~:text=How%20is%20the%20crisis%20affecting,million%20children%20are%20internally%20displaced.>

- **ENCOURAGE** toutes les parties au conflit à poursuivre le cessez-le-feu et de commencer à discuter d'un accord pour une paix durable.
- **EXHORTE** les autorités yéménites, en coopération avec les agences internationales, à assurer et maintenir l'accès à l'aide humanitaire, particulièrement pour les enfants -y compris les enfants déplacés dans leur propre pays et réfugiés.
- **EXHORTE** le Conseil des droits de l'homme des Nations unies et les États Membres à renouveler le mécanisme international et indépendant de responsabilité pénale pour le Yémen, afin de garantir que tous les crimes soient traités par le système de justice international et que les victimes bénéficient d'une réparation effective.
- **EXHORTE** les États membres de cesser sans ambiguïté toute vente et fourniture d'armes aux parties au conflit.
- **DEMANDE** aux États membres de tenir compte de l'énorme effort de reconstruction (dans tous les sens du terme) nécessaire.
- **APPELLE** le grand public à s'informer sur la réalité des enfants yéménites et à transformer sa compassion pour la situation des Yéménites en soutien concret - ne détournez pas le regard.
- **DEMANDE** aux aéroports internationaux yéménites de rester ouverts pour l'aide d'urgence et l'aide sanitaire pour tous les Yéménites.
- **DEMANDE** d'accélérer la fourniture de produits pétroliers, en particulier au secteur de la santé, afin que la prestation de services de santé soit garantie dans toutes les provinces yéménites.
- **REITÈRE** son soutien au Centre de Défense Socio-Légale (modèle du *SLDC*) au Yémen co-financé par le Canton de Genève, qui s'est engagé à offrir un environnement sûr et adapté aux enfants, un soutien social, juridique et psychologique aux enfants et à leurs familles, ainsi qu'à renforcer les capacités des institutions s'occupant des enfants.
- **RÉAFFIRME** le soutien et l'engagement de DEI envers les efforts de la communauté internationale et des Nations unies pour assurer la paix au Yémen.